**36ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 novembre 2020)**

**Maldives**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 4 novembre 2020 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais remercier la délégation des Maldives pour la présentation de son rapport.

La France encourage les autorités maldiviennes à poursuivre les efforts engagés depuis deux ans et les invite à mettre en œuvre les recommandations suivantes:

1. Ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

2. Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

3. Poursuivre les efforts engagés en matière de lutte contre l’impunité en modernisant la justice et luttant contre la corruption ;

4. Améliorer les conditions de détention;

5. Renforcer les mesures visant à assurer une protection effective des mineurs et des femmes face aux violences y compris les violences sexuelles et sexistes ;

6. Favoriser la déradicalisation des combattants maldiviens revenant des zones de guerre à l’étranger.

Je vous remercie./.